



CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Dixième session

Vienne, 1^{er}-5 décembre 2003

RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES À L'INTENTION DES PARTICIPANTS*

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre	Paragraphes	Page
I. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE	1-36	3
Date et lieu	1	3
Ouverture de la session	2-4	3
Disposition des places	5-6	3
Secrétariat	7	3
Ordre du jour et documentation	8	3
Liste des participants	9-10	3
Pouvoirs	11-12	3
Inscription des participants	13-14	4
Cartes d'accès à la conférence	15	4
Économat	16-17	4
Salles de conférence disponibles	18	4
Forum sur le développement industriel	19	4
Tables rondes	20	4
Orateurs désirant participer au débat général	21-22	4
Interventions écrites	23	5
Interprétation simultanée	24-25	5
Enregistrements sonores	26	5
Réservation de salles de réunion	27	5
Calendrier des séances	28	5
Journal	29	5
Distribution des documents	30-32	5
Présentation des projets de décision ou de résolution	33	6
Comptes rendus analytiques	34-36	6

* Le présent document a pour objet de fournir aux participants des renseignements sur un grand nombre de sujets. Bien qu'un grand soin ait été porté à la vérification des informations présentées, le Secrétariat de l'ONUDI n'assume aucune responsabilité en cas d'erreur.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Chapitre	Paragraphes	Page
II. LOCAUX DE LA CONFÉRENCE ET SERVICES	37-60	6
Section de la sécurité et de la sûreté de l'Organisation des Nations Unies	37	6
Accès à l'Austria Center Vienna et au Centre international de Vienne	38-42	6
Places de stationnement	43	7
Bureaux mis à la disposition des délégations	44	7
Aide aux représentants	45	7
Services de photocopie	46	7
Services de restauration	47-48	7
Service médical	49-50	7
Banques	51	7
Services postaux, téléphone et télécopie	52-54	7
Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU)	55	8
Agences de voyages	56	8
Kiosque à journaux	57	8
Centre d'accueil des visiteurs, porte 1	58	8
Zone fumeurs	59	8
Équipements électroniques	60	8
III. AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES	61-80	8
Services mis à la disposition des médias	61-62	8
Réceptions et autres manifestations ayant lieu au cours de la session	63	8
Escaliers de secours à l'Austria Center	64	8
Conseils en matière de sécurité	65	8
Voyages	66	8
Visas	67	9
Liaisons avec l'aéroport	69-70	9
Logement	71-72	9
Langue, monnaie et cartes de crédit	73-75	9
Climat	76	9
Fuseau horaire	77	9
Électricité	78	9
Heures d'ouverture des commerces	79	9
Pharmacies	80	9

Note: On trouvera dans le présent document les renseignements sur la session de la Conférence générale qui étaient disponibles au moment de l'impression. Des renseignements supplémentaires ainsi que des informations détaillées sur la répartition des bureaux et les numéros de téléphone figureront dans le premier numéro du *Journal*.

I. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

Date et lieu

1. La Conférence générale tiendra sa dixième session du 1^{er} au 5 décembre 2003. Elle se réunira à l'Austria Center Vienna, Bruno Kreisky Platz 1, 1220 Vienne, près du Centre international de Vienne (CIV); on accède à l'Austria Center depuis le Hubertusdamm.

Ouverture de la session

2. La cérémonie officielle d'ouverture de la dixième session de la Conférence commencera à 10 heures le lundi 1^{er} décembre 2003, dans la salle des séances plénières (salle de conférence A) située au 2^e étage de l'Austria Center.

3. La session sera ouverte à 9 h 50 précises.

4. La 1^{re} séance plénière de la Conférence commencera à 10 h 45 dans la salle des séances plénières.

Disposition des places

5. Les délégations seront placées dans l'ordre alphabétique anglais. Le tirage au sort ayant désigné l'Irlande, la délégation de cet État Membre siègera à l'extrême droite, vue de l'estrade, du premier rang dans la salle des séances plénières (salle de conférence A). Le même ordre sera respecté pour les séances de la Grande Commission.

6. Pour l'ouverture de la Conférence et les séances plénières suivantes, chaque délégation gouvernementale disposera de quatre sièges, deux à la table et deux derrière. Des places seront également attribuées aux participants représentant des organisations.

Secrétariat

7. La Secrétaire exécutive de la dixième session de la Conférence générale est M^{me} Jeannine Orłowski. Il est possible de la joindre par téléphone ((+43-1) 26026-3599 ou 26026-3031), par télécopieur ((+43-1) 26026-6838 ou 26026-6874), par courrier électronique «j.orłowski@unido.org», en accédant à la page d'accueil de l'ONUDI «<http://www.unido.org>» ou par courrier à l'adresse suivante:

Secrétaire exécutive de la Conférence
Secrétariat des organes directeurs
ONUDI
Centre international de Vienne
B.P. 300
A-1400 Vienne
Autriche

Ordre du jour et documentation

8. L'ordre du jour provisoire de la dixième session de la Conférence, qui a été publié sous la cote GC.10/1, est complété par l'ordre du jour provisoire annoté (GC.10/1/Add.1), qui sera publié à la mi-octobre. La liste provisoire des documents établis pour la Conférence sera publiée sous la cote GC.10/INF.2*.

Liste des participants

9. Une liste provisoire des participants sera disponible le premier jour de la session de la Conférence générale. Elle sera révisée ultérieurement. Comme indiqué dans la notification du 2 septembre 2003, les gouvernements et les organisations sont priés de faire connaître en temps utile avant la session les noms et titres des membres de leur délégation.

10. Les délégations sont priées de notifier, par écrit, au bureau d'inscription (situé dans le hall d'entrée, au rez-de-chaussée de l'Austria Center) ou au secrétariat de la Conférence (au 2^e étage de l'Austria Center) toute modification qu'il conviendrait, le cas échéant, d'apporter ultérieurement aux renseignements figurant dans la liste provisoire des participants (voir aussi le paragraphe 13 ci-après) afin que le fichier servant à établir la liste définitive des participants puisse être tenu à jour.

Pouvoirs

11. Les pouvoirs des représentants des Membres de l'Organisation, émanant du chef de l'État ou du gouvernement, ou du ministre des affaires étrangères, et les noms des autres personnes composant la délégation d'un Membre devront être communiqués à la Secrétaire exécutive de la Conférence si possible au moins une semaine avant l'ouverture de la session. Un Représentant permanent auprès de l'Organisation n'a pas besoin de pouvoirs spéciaux si sa lettre d'accréditation auprès de l'Organisation spécifie qu'il est habilité à représenter son gouvernement lors des sessions de la Conférence, étant entendu que cela n'empêche pas le gouvernement concerné d'accréditer une autre personne pour le représenter au moyen de pouvoirs spéciaux.

12. Les pouvoirs doivent être envoyés à la Secrétaire exécutive de la Conférence. Les représentants qui auront été dans l'impossibilité de présenter leurs pouvoirs avant l'ouverture de la session de la Conférence sont priés de les déposer au bureau d'inscription (voir le paragraphe 13 pour les heures d'ouverture).

* À paraître peu de temps avant la session.

Inscription des participants

13. L'inscription des participants et l'établissement des cartes d'accès à la conférence se feront aux heures suivantes:

27 et 28 novembre	10 heures–16 heures	Porte 1 du CIV (bureau des cartes d'identité)
30 novembre	10 heures–16 heures	Hall d'entrée de l'Austria Center
1 ^{er} décembre	8 heures–17 heures	Hall d'entrée de l'Austria Center
2-4 décembre	8 h 30–17 heures	Hall d'entrée de l'Austria Center

Tous les participants, y compris les membres des missions permanentes auprès de l'ONUDI, sont invités à se présenter en personne au bureau d'inscription et à remplir les formulaires d'inscription nécessaires dès que possible après leur arrivée, afin que leur nom puisse figurer sur la liste définitive des participants. À partir du 1^{er} décembre, les participants n'ayant pas de carte d'accès devraient entrer par l'Austria Center.

14. *Seuls* pourront se faire inscrire les représentants dont le nom aura été communiqué au Secrétariat par une lettre officielle (voir aussi le paragraphe 9 ci-dessus). Pour les observateurs, une lettre de l'organisation qu'ils représentent suffit. Toute question relative à l'inscription sera soumise au bureau de la Secrétaire exécutive de la Conférence.

Cartes d'accès à la conférence

15. Pour accéder à l'Austria Center et au CIV au cours de la session, chaque participant devra porter une carte avec photographie. Ces cartes seront délivrées par le personnel du bureau des cartes d'identité aux participants qui ne sont pas déjà titulaires d'une carte d'accès au CIV valide. Elles devront être portées en permanence de manière visible dans l'enceinte de la conférence, à l'Austria Center, et dans les locaux du CIV. La perte d'une carte d'accès à la conférence doit être immédiatement signalée au personnel de la sécurité qui en délivrera un double.

Économat

16. En vertu de l'accord relatif à l'économat conclu entre l'ONUDI et le Gouvernement autrichien, des cartes autorisant l'accès à l'économat seront délivrées aux chefs de délégation des États Membres assistant aux réunions organisées par l'ONUDI, à l'exclusion des personnes de nationalité autrichienne ou des personnes apatrides résidant en Autriche, pour la durée de la session. Ces cartes seront délivrées, en main propre, aux participants y ayant droit au bureau des cartes d'identité

du CIV, porte 1, de 8 heures à 16 heures, à partir du mardi 2 décembre 2003.

17. Toute question relative à la délivrance des cartes autorisant l'accès à l'économat doit être adressée au bureau d'inscription.

Salles de conférence disponibles

18. Les salles de conférence suivantes sont disponibles à l'Austria Center:

<i>Salle</i>	<i>Utilisation</i>
Salle de conférence A	Séances plénières
Salle de conférence E	Grande Commission
Salles de conférence B, C, L/M, N et O	Réunions de groupe

Forum sur le développement industriel

19. Un forum sur le développement industriel est prévu en principe pour l'après-midi du lundi 1^{er} décembre 2003, sur le thème "Le rôle du développement industriel dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire". Plus de précisions à ce sujet seront communiquées ultérieurement.

Tables rondes

20. Des tables rondes, dont les dates et heures seront communiquées ultérieurement, ainsi que d'autres renseignements, seront consacrées aux thèmes suivants (sélection provisoire, sujette à modification):

- Le rôle du développement industriel dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire;
- La promotion des investissements dans les pays en développement (en particulier en Afrique): difficultés, perspectives et expériences;
- Faire bénéficier les pauvres du commerce: stimuler la réaction de l'économie réelle;
- Industrie et environnement: la nécessité d'une nouvelle révolution industrielle;
- La transition en Europe orientale: 15 ans après;
- Le relèvement et la reconstruction de l'industrie en sortie de crise.

Orateurs désirant participer au débat général

21. La liste des orateurs désirant participer aux séances plénières lors de l'examen des questions de fond inscrites à l'ordre du jour provisoire (points 7 à 17)

sera ouverte le 17 novembre 2003. Les demandes d'inscription doivent être adressées au Secrétariat des organes directeurs, CIV, ONUDI, bureau D2182, téléphone 26026-5011 ou télécopieur 26026-6838. Après le début de la session, les représentants désirant prendre la parole en séance plénière sont priés de donner leur nom au fonctionnaire des conférences affecté à la salle des séances plénières (salle de conférence A). Les noms des orateurs figureront sur la liste dans l'ordre de réception de leur demande.

22. Compte tenu du temps imparti pour les débats et dans la mesure du possible, des représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales pourront prendre brièvement la parole après que les délégations seront intervenues.

Interventions écrites

23. Pour faciliter le travail des interprètes, des rédacteurs de comptes rendus analytiques et des attachés de presse, les orateurs sont priés de remettre, à l'avance et le plus tôt possible, le texte de leur intervention en 12 exemplaires au moins au fonctionnaire des conférences dans les salles de réunion respectives, ou au bureau du Chef de la Section d'interprétation.

Interprétation simultanée

24. Les interventions prononcées dans l'une des langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) seront interprétées dans les autres langues officielles. Tout participant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues officielles. Dans ce cas, il doit assurer l'interprétation de son discours dans l'une des langues officielles, l'interprétation dans les autres langues officielles étant alors assurée par les interprètes officiels du Secrétariat.

25. Dans les salles de réunion de l'Austria Center dotées d'équipements d'interprétation simultanée, chaque siège sera muni d'un récepteur et d'écouteurs. Les participants sont priés de ne pas emporter les récepteurs et écouteurs à la fin des séances, afin qu'on puisse les vérifier et, le cas échéant, les régler avant la séance suivante.

Enregistrements sonores

26. Des enregistrements sonores des séances plénières, des séances de la Grande Commission et, le cas échéant, de celles d'autres organes de session seront établis. Les délégations souhaitant écouter l'enregistrement d'une séance particulière doivent en faire la demande au Groupe du contrôle de l'organisation et du service des séances.

Réservation de salles de réunion

27. Dans la limite des salles et des services disponibles, tout sera fait pour permettre aux groupes de délégations qui le désirent de se réunir. Les demandes à cet effet doivent être adressées au Groupe du contrôle de l'organisation et du service des séances.

Calendrier des séances

28. Comme indiqué plus haut au paragraphe 3, la session sera ouverte le lundi 1^{er} décembre à 9 h 50 précises. Au cas où les participants à la Conférence décideraient de suivre la pratique adoptée lors des précédentes sessions, il sera établi une Grande Commission chargée d'examiner les textes des projets de décision et de résolution. Un programme indiquant l'heure et le lieu des séances sera publié dans le *Journal* de la Conférence et sera diffusé sur les écrans de télévision de l'Austria Center et du CIV.

Journal

29. Le *Journal* de la Conférence paraîtra chaque jour en anglais, espagnol et français. Il présentera le programme des séances du jour, un bref résumé des séances plénières et des séances de la Grande Commission tenues la veille, la liste des séances prévues pour le lendemain et des avis divers. Les communications à inclure dans le *Journal* doivent être adressées à la personne responsable de sa rédaction.

Distribution des documents

30. Les principaux documents de la session seront disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. La plupart des documents établis avant la session ont été distribués à tous les États et aux organisations invitées. En outre, ces documents peuvent être consultés, en anglais, espagnol et français, sur la page d'accueil Internet de l'ONUDI « <http://www.unido.org> ». Tous les participants sont instamment priés d'apporter ces documents avec eux, car les demandes ultérieures ne pourront être satisfaites que dans la limite des stocks disponibles.

31. Pendant la session, les participants pourront se procurer les documents au comptoir de distribution des documents (à l'extérieur de la salle des séances plénières, au 2^e étage de l'Austria Center) où un casier sera réservé à chaque délégation. Ce comptoir ouvrira tous les jours à 8 h 30 et fermera une demi-heure après la fin de la dernière séance de la journée. Les participants y trouveront le premier jour:

a) Un jeu de documents publiés avant la session;

b) Le premier numéro du *Journal* de la Conférence;

c) Un imprimé sur lequel les participants indiqueront le nombre d'exemplaires des documents dont ils auront besoin pendant la session, en mentionnant la ou les langue(s) de travail voulue(s). Les représentants sont priés de remettre les imprimés dûment remplis dès que possible au comptoir de distribution des documents le premier jour de la session.

32. Il est rappelé aux délégations que les casiers doivent être utilisés exclusivement pour la distribution des documents officiels de la Conférence et ne doivent pas être utilisés pour faire circuler d'autres documents. La distribution d'invitations officielles ou de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants par le comptoir de distribution des documents doit être approuvée par la Secrétaire exécutive.

Présentation des projets de décision ou de résolution

33. Les représentants souhaitant proposer des projets de décision ou de résolution pendant la session sont priés d'en soumettre dès que possible le texte au Président. Pour ce faire, il en sera fourni un exemplaire, portant la signature d'un membre de la délégation présentant le projet, au secrétariat de la Conférence.

Comptes rendus analytiques

34. Des comptes rendus analytiques seront établis pour les séances plénières et les séances de la Grande Commission et paraîtront en anglais durant la session, dès qu'ils seront disponibles, et dans les autres langues officielles après la session. Les comptes rendus analytiques rapportent les débats sous une forme concise et abrégée. Ils ne sont pas censés reproduire textuellement les interventions ni, à la différence des procès-verbaux, faire état de chaque intervention.

35. Les comptes rendus analytiques sont établis par le Secrétariat et, une fois publiés comme documents officiels destinés à la distribution générale, ils peuvent faire l'objet de rectifications de la part des délégations. Toutes les rectifications demandées sont rassemblées en un rectificatif unique publié après la session. Les rectifications ne doivent pas porter sur les questions de style, ni impliquer des rajouts importants qui nuiraient à l'équilibre général du compte rendu.

36. Les rectifications aux comptes rendus analytiques doivent être envoyées, signées par un membre de la délégation intéressée, au Chef du Service de la gestion des conférences, CIV, bureau D0708. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et/ou être portées sur un exemplaire du compte rendu. S'il n'est pas envoyé de mémorandum, la page de garde du compte rendu

rectifié doit porter la signature et le titre d'un membre autorisé de la délégation.

II. LOCAUX DE LA CONFÉRENCE ET SERVICES

Section de la sécurité et de la sûreté de l'Organisation des Nations Unies

37. La Section de la sécurité et de la sûreté de l'Organisation des Nations Unies est située dans le bureau FOE21 du CIV (salle de permanence) (postes 88-3903 depuis l'Austria Center et 3903 depuis le CIV). L'agent de faction s'occupera des problèmes d'objets trouvés, des questions d'ordre général, etc. En cas d'urgence, prière d'appeler le poste 88-99 à l'Austria Center et le poste 99 au CIV. Au cours de la session, un bureau des objets trouvés sera également ouvert à l'Austria Center.

Accès à l'Austria Center Vienna et au Centre international de Vienne

38. Les participants qui arrivent à l'Austria Center par taxi peuvent se faire déposer directement devant l'entrée principale de l'Austria Center; ceux qui se rendent au CIV pourront se faire déposer dans la contre-allée de la Wagramer Strasse, monter les escaliers ou la rampe qui mènent à la porte 1 du CIV et traverser l'esplanade pour entrer par le bâtiment C. Par souci de commodité, l'accès par l'Austria Center est recommandé.

39. Les participants qui veulent se rendre à l'Austria Center ou au CIV par le métro (*U-Bahn*) emprunteront la ligne U1 et descendront à la station "Kaisermühlen-Vienna International Centre", puis suivront les panneaux indicateurs, soit vers l'Austria Center, soit vers le CIV. Il existe plusieurs sortes de tickets, que l'on peut acheter aux distributeurs automatiques dans toutes les stations de métro, au kiosque à journaux dans la rotonde (bâtiment C) du CIV et chez les buralistes (*Tabak-Trafik*) en ville.

40. Il faut environ 10 minutes pour arriver au CIV depuis le centre de Vienne par le métro (*U-Bahn*) en empruntant la ligne U1 et quelque 20 minutes (en fonction de la circulation) pour arriver au CIV par taxi du centre-ville ou de l'aéroport international de Vienne.

41. Les personnes handicapées demanderont au personnel de la Section de la sécurité et de la sûreté de les orienter vers les ascenseurs donnant accès aux salles de conférence et/ou de leur prêter assistance si besoin est.

42. Des informations sur l'inscription des participants et la délivrance des cartes d'accès à la conférence figurent au paragraphe 13. Durant la Conférence, il est conseillé aux participants d'emprunter de préférence

l'entrée principale de l'Austria Center. L'Austria Center et le CIV sont reliés directement par une passerelle qui sera utilisable par les participants dûment inscrits pendant toute la durée de la Conférence.

Places de stationnement

43. Des places de stationnement seront disponibles à titre gratuit pour les participants:

à l'Austria Center	Les tickets délivrés à l'entrée du garage de l'Austria Center peuvent être échangés contre un ticket de sortie au bureau de renseignement de l'Austria Center;
au CIV	Sur demande à la porte 3, les participants peuvent obtenir une vignette de stationnement.

Bureaux mis à la disposition des délégations

44. Durant la Conférence, les délégations peuvent louer des bureaux à l'Austria Center. Les délégations qui souhaitent louer des locaux sont invitées à prendre contact, dans les meilleurs délais, avec M^{me} S. Hagenauer, Directrice, Organization Department, Austria Center Vienna (téléphone: (+43-1) 26069-2350).

Aide aux représentants (Austria Center, 2^e étage)

45. Le bureau d'aide aux représentants fournira des informations générales sur la session, telles qu'emplacement des salles de réunion et des bureaux, numéros de téléphone et divers services disponibles. Il prendra les messages adressés aux participants et fera prévenir, le cas échéant, leurs destinataires par messenger. Il sera ouvert chaque jour de 8 h 30 jusqu'à la fin de la dernière séance de la journée.

Services de photocopie

46. Il n'y a pas de services de photocopie payants à l'Austria Center. Il existe une photocopieuse fonctionnant avec des pièces de monnaie au CIV, au 7^e étage du bâtiment C, au début du couloir qui mène au bâtiment D, en face de l'entrée de la salle de conférence III.

Services de restauration

47. Outre les services de l'Austria Center, des services de restauration sont assurés au rez-de-chaussée du bâtiment F du CIV. Leurs horaires d'ouverture seront communiqués dans le premier numéro du *Journal*.

48. Des réceptions ou des déjeuners dans des salons privés peuvent être organisés par le Service de

restauration du CIV (téléphone: 26060, postes 4870 ou 4875).

Service médical

49. Le Service médical commun du CIV dispose d'une infirmerie, située au 7^e étage du bâtiment F (téléphone: 2600, postes 22223 ou 22224 et, pour les urgences, 2600-22222). Le Service médical est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 16 h 30 (le jeudi de 14 heures à 15 heures) et, pour les urgences, de 8 h 30 à 17 h 30.

50. La pharmacie située à côté du Service médical (salle F0715) est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 12 h 30 à 16 h 30.

Banques

51. Une banque autrichienne (dont le personnel est multilingue) assure tous les services bancaires dans ses agences du CIV. Les agences de la Bank Austria Creditanstalt se trouvent au 1^{er} étage du bâtiment C et au rez-de-chaussée du bâtiment D. Elles sont ouvertes de 9 heures à 15 heures les lundi, mardi, mercredi et vendredi, et de 9 heures à 17 h 30 le jeudi.

Le bureau de poste situé au 1^{er} étage du bâtiment C assure également certains services bancaires de 8 heures à 17 heures.

Services postaux, téléphone et télécopie

52. On trouvera au 1^{er} étage du bâtiment C du CIV un bureau de poste qui assure tous les services courants, des services de courrier express et des services bancaires, du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures (de 8 heures à 17 heures pour les services bancaires). Ce bureau de poste propose également d'autres services, notamment virements rapides effectués par la société Western Union, vente de cartes de téléphone prépayées utilisables dans les cabines téléphoniques et parfois aussi dans les chambres d'hôtel, matériel d'emballage (boîtes et enveloppes), souvenirs de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies et billets de loterie.

53. Le bureau de poste situé dans le hall d'entrée de l'Austria Center propose des services analogues, mais ne vend que des timbres autrichiens. Il est également ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.

54. Des cabines téléphoniques, à pièces ou à cartes, seront à la disposition des participants à l'Austria Center et au CIV. Des cartes téléphoniques peuvent être achetées dans les bureaux de poste et chez les buralistes (*Tabak-Trafik*) en ville.

Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU)

55. Pendant la Conférence, le comptoir de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies sera ouvert au Centre d'accueil des visiteurs à la porte 1 du CIV (du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 13 heures à 16 h 30).

Agences de voyages

56. Les agences de voyage Verkehrsbüro et American Express offrent leurs services aux participants pour tout ce qui touche aux voyages, au tourisme, à la location de voitures et aux excursions. L'agence Verkehrsbüro est située au rez-de-chaussée du bâtiment F du CIV. Elle est ouverte de 8 h 30 à 17 heures, du lundi au vendredi. L'agence American Express se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment C. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures.

Kiosque à journaux

57. Un kiosque à journaux se trouve dans la rotonde (bâtiment C) du CIV; il est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures. On peut aussi y acheter des tickets pour le réseau de transports en commun.

Centre d'accueil des visiteurs, porte 1

58. À la porte 1, le Centre d'accueil des visiteurs propose divers services à l'intention des participants à la Conférence:

Café	Lundi-vendredi, 8 heures-18 heures
Fleuriste	Lundi-vendredi, 8 h 15-18 heures
Salon de coiffure	Lundi-vendredi, 9 heures-19 heures
Comptoir de l'APNU	Lundi-vendredi, 9 heures-midi et 13 heures-16 h 30

Zones fumeurs

59. Dans l'enceinte du CIV, il n'est permis de fumer que dans les zones expressément réservées à cet effet. Il n'est pas permis de fumer à la cafétéria, au restaurant, ni dans les salles de conférence et de réunion, y compris celles de l'Austria Center qui sont affectées à la Conférence. Il n'est permis de fumer que dans certaines zones des bars des délégués et des cafés signalées par des panneaux "smoking permitted".

Équipements électroniques

60. Il est rappelé aux participants que l'utilisation de téléphones cellulaires et d'ordinateurs portables dans les

salles de réunion peut être source d'interférences et affecter notamment le fonctionnement du matériel servant à l'interprétation; il est donc demandé aux participants de bien vouloir éteindre ces appareils.

III. AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

Services mis à la disposition des médias

61. Une salle est réservée aux correspondants accrédités des médias. Les médias seront tenus informés du cours de la Conférence par le biais de communiqués de presse et de réunions d'information. Pour les modalités d'accès aux téléphones et aux télécopieurs, voir les paragraphes 52 à 54 ci-dessus.

62. Les demandes de renseignements concernant l'accréditation des journalistes devront être adressées à M. F. Riquelme Lidón, Directeur, Relations avec les organismes des Nations Unies et les autres organismes multilatéraux, affaires interorganisations et information, ONUDI, Centre international de Vienne, B.P. 300, A-1400 Vienne (numéro de téléphone: (+43-1) 26026-3004). Pendant la session, elles devront être adressées au bureau d'accréditation de la presse de l'Austria Center.

Réceptions et autres manifestations ayant lieu au cours de la session

63. Les délégations organisant des réceptions ou parrainant d'autres manifestations au cours de la session sont invitées à se mettre en contact avec la personne responsable de la rédaction du *Journal* (voir par. 29 ci-dessus) si elles veulent faire paraître un avis y relatif dans le *Journal* de la Conférence.

Escaliers de secours à l'Austria Center

64. Les participants sont informés que les escaliers de secours à l'Austria Center ne permettent pas de passer d'un étage à l'autre. Il en existe à tous les étages, mais la sortie n'est possible qu'au niveau -3.

Conseils en matière de sécurité

65. Il est conseillé aux participants de ne pas laisser leurs serviettes et autres objets personnels sans surveillance. Tout objet suspect devra être immédiatement signalé au personnel de sécurité.

Voyages

66. Il incombe aux membres des délégations et aux autres participants de financer et d'organiser leur voyage. Il est conseillé aux participants de prendre leurs dispositions dès que possible.

Visas

67. Tous les participants à la Conférence qui auraient normalement besoin d'un visa pour entrer en Autriche ou dans les autres États parties à l'Accord de Schengen doivent s'assurer qu'ils disposent d'un visa d'entrée en Autriche en cours de validité avant d'entreprendre leur voyage. Il ne sera pas délivré de visa d'entrée en Autriche aux participants à leur arrivée à l'aéroport international de Vienne.

* * *

68. Les paragraphes suivants contiennent des informations générales utiles aux visiteurs se rendant à Vienne. On trouvera des renseignements plus complets sur le site Internet de l'Office national du tourisme autrichien à l'adresse « <http://www.austria-tourism.at> ».

Liaisons avec l'aéroport

69. Des autocars assurent la navette entre l'aéroport international de Vienne et le City Air Terminal (Hôtel Hilton), situé à la station de métro (*U-Bahn*) Landstrasse, pour un prix de 5,80 euros, bagages compris. Le trajet dure environ 20 minutes. Les départs ont lieu toutes les 20 à 30 minutes. Un service d'autocar est aussi assuré entre l'aéroport et les deux grandes gares de Vienne, la Westbahnhof et la Südbahnhof, environ toutes les 30 minutes. Le trajet dure 35 à 40 minutes. Des informations sur les transports en commun desservant l'aéroport de Vienne peuvent être obtenues sur le site Web de l'aéroport « www.viennaairport.com ».

70. Les taxis sont nombreux à Vienne et peuvent être utilisés pour les liaisons avec l'aéroport international de Vienne. Des compagnies de limousines-taxis desservant l'aéroport (par exemple C&K Airport Service, téléphone (+43-1) 44444) assurent aussi ces liaisons et offrent des tarifs réduits (22-30 euros) aux clients qui font leur réservation à l'avance.

Logement

71. Pour obtenir des informations sur les chambres d'hôtel disponibles, on peut s'adresser à Austropa Interconvention:

Austropa Interconvention
Österreichisches Verkehrsbüro AG
Friedrichstrasse 7
A-1010 Vienne, Autriche
Numéro de téléphone (+43-1) 588 00510
Numéro de télécopie (+43-1) 588 00520
Courrier électronique: austropa@interconvention.at

72. On trouvera par une recherche sur Internet différents services en ligne permettant de trouver des

chambres d'hôtel à Vienne. Le Secrétariat de l'ONUDI ne peut pas faire de réservations pour les participants.

Langue, monnaie et cartes de crédit

73. La langue officielle de l'Autriche est l'allemand.

74. L'unité monétaire est l'euro. L'euro se subdivise en cents (100 cents = 1 euro). La plupart des hôtels et beaucoup de restaurants et de commerces acceptent les cartes de crédit à validité internationale.

75. Les billets de banque et les chèques de voyage peuvent être importés sans restriction en Autriche, mais la demande n'étant pas la même pour toutes les devises, certaines risquent d'être difficiles à convertir. À la sortie du territoire autrichien, il est possible de réexporter le reliquat des valeurs, des devises ou de la monnaie locale précédemment importées. Il est conseillé aux participants à la Conférence de conserver les reçus de leurs opérations de change importantes pour le cas où ils auraient besoin de changer à nouveau de l'argent à leur départ d'Autriche.

Climat

76. Les températures à Vienne à la fin de l'automne sont souvent basses, et il peut neiger. Il peut pleuvoir en toutes saisons.

Fuseau horaire

77. L'Autriche se situe dans le fuseau horaire de l'Europe centrale.

Électricité

78. Le voltage normal, en Autriche, est de 220 volts, et la fréquence de 50 hertz.

Heures d'ouverture des commerces

79. À Vienne, les commerces ouvrent en général de 9 heures à 18 heures en semaine et de 9 heures à 13 heures le samedi. Les grands magasins et les centres commerciaux sont pour la plupart ouverts de 9 heures à 19 heures en semaine (plus tard le jeudi) et de 9 heures à 17 ou 18 heures le samedi. Les commerces sont fermés le dimanche, à l'exception de certains supermarchés à l'aéroport et dans les grandes gares.

Pharmacies

80. Les pharmacies sont ouvertes en règle générale de 8 heures à 18 heures, avec une interruption de midi à 14 heures. Le samedi, elles sont ouvertes de 8 heures à midi. En dehors de ces heures, il y a une pharmacie de garde dans chaque arrondissement. Son adresse est indiquée sur la porte des autres pharmacies.